

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 8

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27^{me} année

Août 1935

N° 8

Les méthodes du 2 juin.

Commentaires rétrospectifs sur une campagne électorale.

De *Fritz Schmidlin*.

Le 2 juin 1935, le peuple suisse a rejeté l'initiative de crise à une majorité de 140,000 voix. Dans nos premiers commentaires sur ce vote, nous avons déjà relevé que ce résultat n'avait rien de surprenant, étant donné la pression formidable exercée sur les électeurs par la haute finance et les milieux de la grande industrie. Entre temps, nous avons eu l'occasion de nous rendre compte des méthodes dont on usa, à cet effet, dans les différentes régions du pays et, aujourd'hui, nous devons déclarer qu'il est presque surprenant qu'en dépit de ces méthodes 425,000 citoyens se soient néanmoins prononcés en faveur de l'initiative.

Il est probable que l'influence des pouvoirs publics et économiques n'a jamais été mise au service d'un mot d'ordre, de façon aussi accentuée, que ce fut le cas pendant la période qui précéda le vote du 2 juin. Non, pas même à l'occasion du vote concernant le prélèvement sur les fortunes. Le ton et le mot d'ordre furent donnés par le Conseil fédéral lui-même. Le message tendancieux de cette autorité a fourni les matériaux nécessaires et la confiscation de la radio au seul profit des adversaires de l'initiative ont engagé d'autres autorités et les dirigeants de l'économie privée à abandonner toute réserve et à mettre tous les moyens de pression dont ils disposaient au service de leurs propres intérêts. C'est ainsi que la lutte électorale fut marquée d'incidents qui, tôt ou tard, ne peuvent qu'avoir des conséquences fâcheuses. Il est nécessaire d'y remédier à temps si le fonctionnement régulier de la démocratie ne doit pas être compromis par ces agissements.

Il est compréhensible qu'au cours d'une campagne électorale aussi vive que le fut celle qui nous occupe, des exagérations peuvent se produire de part et d'autre, et que, dans le feu de la lutte, il survienne parfois des choses que l'on regrette plus tard, le calme une fois revenu. De par la nature de ces controverses, il arrive nécessairement qu'à un moment donné — c'est-à-dire lorsqu'elles